

# Les activités du Centre d'études et de recherche de l'Entente

par Leonard CADDEO \*

**L**es causes et les effets des incendies de forêts, ont évolué en relation étroite avec les transformations socio-économiques de l'espace rural au cours des dernières décennies et les statistiques montrent que si la majorité des sinistres sont neutralisés de plus en plus rapidement, les quelques incendies qui «échappent» au cours des périodes à haut risque météorologique parcourent des étendues très conséquentes.

C'est donc pour contrecarrer une augmentation prévisible des «feux catastrophes» d'origine accidentelle ou non, dont les surfaces se rapprochent des «feux sauvages», que le CEREN (le CEREN est le Centre d'essais et de recherche qui relève de l'Entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt contre l'incendie), contribue aux réflexions visant à recentrer les objectifs de prévention et de prévision en aidant à influer sur l'origine et le développement de grands feux en situation météorologique difficile.

Bien qu'il soit utopique d'imaginer atteindre le risque zéro en matière d'incendies de forêts, il est raisonnable de penser que les travaux réalisés en amont par le Centre d'études et de recherches contribuent à agir d'une manière significative sur les effets induits par ce fléau.

## Travaux en cours

### Essais et expérimentations

Le CEREN est chargé de procéder à tous les essais nécessaires pour l'application des moyens de lutte contre les feux de forêt, et ainsi entrevoir l'efficience des produits et matériels notamment par rapport à l'existant.

L'aspect « Homologation et normalisation » n'est pas pour autant négligeable.

gé et se concrétise par une collaboration étroite et des actions concertées avec le Ministère de l'intérieur et de la sécurité civile, Direction de la sécurité civile.

### Missions de recherche

De par la situation géographique (Sud de la France) et la vocation première du Centre, les études techniques et recherches scientifiques ont pour pôle d'intérêt la lutte contre les incendies de forêt. Cette recherche appliquée concerne des pôles assez bien identifiés jusqu'ici, bien que non exhaustifs :

- réalisation, optimisation de codes de calcul et simulation en milieu thermique,
- réalisation, optimisation d'outils prévisionnels et opérationnels d'aide à la décision,
- recherche en sécurité, protection thermique,
- travaux d'investigation sur les additifs chimiques retardants et mousants,
- études/recherche d'impact de l'utilisation des additifs sur l'environnement,
- analyses écologiques et environnementales,
- conception de matériel d'intervention,
- analyse qualitative et toxicité de certains effluents de combustion,
- adaptation de technologies nouvelles au milieu feu de forêt ...

Le CEREN est ainsi amené à collaborer avec de nombreux chercheurs, opérationnels, utilisateurs ... tant au niveau national qu'international.

Dans ce cadre, le CEREN a initié des programmes de Recherche et Développement au niveau de la Commission des Communautés Européennes (CEE) intitulés :

- MINERVE : «Modélisation incendie et études de risques pour la valorisation de l'environnement»

- PROMETHEUS : « Techniques de gestion en vue de l'optimisation de la lutte et de la minimisation des effets du feu ». Ce programme réunit sept partenaires européens (Grèce, Portugal, Espagne, Italie, France).

### Les moyens

Pour ses propres besoins, le CEREN a étudié et réalisé d'importantes installations d'essais et de mesures, très spécialisées, uniques au plan européen voire mondial, telles notamment :

- le TEXAID H (Tunnel thermique d'expertise et d'analyse de données) ; modulaire, d'une remarquable réductibilité, doté d'un archivage informatique de données expérimentales, il permet d'une part, de réaliser pratiquement tous les essais en matière de combustibilité, d'autre part d'entrevoir des essais plus à même de faire évoluer la recherche dans le domaine thermique feux de forêts.

- le BEST (Banc d'essais en situation thermique) : il permet la reconstitution d'un incendie de forêt en maquette avec contrôle de certains paramètres de la combustion ; la réalisation de tests en vraie grandeur sur les produits chimiques additifs à l'eau utilisée en application terrestre ou aérienne ; il rend également possible l'étude sur la résistance au feu des matériaux.

- le véhicule laboratoire 4X4 : véhicule expérimental, il permet la réalisation de mesures physiques et de prélèvements gazeux sur feux contrôlés et feux réels.

- le laboratoire de chimie analytique.

### Conclusion

Il est de nos jours devenu impératif de mettre en œuvre de nouvelles solutions visant à la fois à inhiber ou contenir les incendies dans les zones à risques et à enrayer le mécanisme qui favorise le développement de grands incendies.

Les études et la mise en place de techniques innovantes, mettent l'accent sur la volonté affirmée de l'Entente interdépartementale de ne plus consentir à ce que les incendies puissent parcourir des surfaces inacceptables.

**L.C.**

\* Directeur adjoint du CEREN  
Domaine de Valabre 13120 Gardanne

Cet exposé nous autorise à poser clairement l'objectif affiché aujourd'hui par les professionnels de la lutte : ne plus avoir à traiter des feux d'une surface inacceptable. En même temps, il ne se limite pas à cela et préconise un certain nombre de voies pour parvenir à atteindre ce but : ici l'accent a été mis sur la recherche et la diffusion de la connaissance. Les recherches du CEREN destinées à faciliter la lutte et à épargner des vies humaines sont très importantes pour l'avenir mais se heurtent, elles aussi, à des problèmes de communication tels les réticences des instances publiques ou privées à diffuser les résultats de leurs propres recherches.

Par ailleurs, ce témoignage atteste de la volonté d'ouverture du monde des pompiers : personne ne doit avoir le monopole de l'incendie et de la gestion, il n'existe pas une seule doctrine mais plusieurs qui peuvent se rejoindre. La démarche de l'Entente interdépartementale va dans ce sens, elle se veut lieu de rencontre de tous les acteurs de la forêt méditerranéenne qui peut, à terme, devenir un outil de pression vis-à-vis des pouvoirs publics.

Allant plus loin, le groupe de travail a constaté que malgré l'aura dont bénéficient les pompiers, il existe un déficit de communication de ces intervenants vers les publics à deux niveaux : lors des sinistres où les populations ne savent que faire ni ce qui se passe ; de façon générale, sur les modalités d'intervention, les conduites à tenir et les moyens de prévention. Ici aussi les choses passeront d'autant mieux qu'elles seront préalablement expliquées.

Enfin, la problématique de la différenciation des émetteurs se pose aussi face à ceux qui interviennent autour de l'incendie. Forestiers et pompiers sont souvent confondus par les publics, les uns et les autres se doivent de décrire leurs actions, compétences et champs

d'intervention ; les pompiers ne s'occupent pas seulement de lutte mais aussi de prévention et rejoignent en ce domaine les autres acteurs qu'ils soient forestiers ou environnementalistes.

#### **- Le discours environnementaliste**

Nous avons souhaité examiner dans ce paragraphe le contenu des discours tenus par deux associations de défense de l'environnement, le Comité de liaison des associations pour l'environnement (C.L.A.P.E.) Languedoc-Roussillon et l'Union régionale Vie et Nature (U.R.V.N.) P.A.C.A. Constatant, par ailleurs, que ces associations étaient souvent considérées comme vecteurs de communication et donc

qu'il leur fallait centraliser puis diffuser les informations, nous avons recensé leur demande en ce domaine. Pour finir, sachant que les associations ont acquis un savoir faire qui peut les faire considérer comme des professionnels et qu'elles ont besoin de moyens financiers et de personnel qualifié pour fonctionner, il nous a semblé intéressant de pouvoir identifier davantage le rôle qu'elles entendent jouer auprès des institutions, du public ou des intervenants de la forêt méditerranéenne.

*Jean-Louis BOSC, CLAPE Languedoc-Roussillon : Le maître et l'usufruitier*

*Marie-Caroline VALLON, U.R.V.N. P.A.C.A. : Les messages liés à l'environnement*

## **Le maître et l'usufruitier**

*par Jean-Louis BOSC \**

**L**e message que les associations ont à faire passer sur la forêt méditerranéenne s'adresse moins aux citoyens qu'aux acteurs de sa gestion.

En cela, la question de la forêt ne se présente pas différemment des autres questions d'environnement.

Concernant la protection des lagunes littorales, il nous faut convaincre - ou contrer - ceux qui les urbanisent ; concernant le traitement des déchets, il nous faut convaincre - ou contrer - ceux qui encouragent leur production. Les actions de communication que nous menons en direction du public visent à sensibiliser celui-ci à la nécessité de se mobiliser pour la protection des lagunes littorales, pour la réduction des déchets et le recyclage. De façon à être plus nombreux à faire face à l'inertie des pouvoirs publics.

Le blocage, nous disent ces derniers, est chez les citoyens trop rétifs

encore aux préoccupations d'environnement et qu'il faut sensibiliser pour, dans le futur, pouvoir espérer une évolution. En attendant, tout n'est qu'utopie !

Or nous trouvons le public très souvent en avance sur la compréhension qu'on lui prête. Le blocage n'est pas chez ceux qu'on nous désigne, mais chez ceux qui tendent le doigt pour se justifier. Car il est avéré que c'est le marketing agressif des collectivités littorales qui suscite la demande de tourisme non durable ; que c'est le désintérêt des pouvoirs publics pour le recyclage qui condamne les opérations trop frileusement mises en place.

\* Comité de liaison des Associations pour l'environnement du Languedoc-Roussillon 16, rue Ferdinand Fabre 34000 Montpellier Tél 04 67 79 77 50